

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 8 (1872)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

GENÈVE.
8^{me} année.



1^{er} SEPTEMBRE 1872

N° 17.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Charles Ritter, le rénovateur de la science et de l'enseignement de la géographie. — Un mot sur les bibliothèques populaires. — Correspondance de Genève. — Chronique bibliographique. — Poésie.

Charles RITTER

le réformateur de l'enseignement géographique

Die REFORM DER ERDKUNDE durch Ritter (Blätter für die christliche Schule). — Biographie de Charles Ritter, le géographe, d'après Kramer, le gendre de Ritter, par Louis Vulliémin (*Zeitschrift für Erkundung*). — *Erinnerung an Carl Ritter, 1859.* Berlin, chez Reimer.

Parmi les branches de la science qui ont le plus fait de progrès depuis un siècle, la géographie tient une des premières places.

Ces progrès sont dus d'abord aux voyages d'explorations accomplis par des centaines d'hommes énergiques et éclairés, à la tête desquels brillent les noms de l'Ecossais Mungo-Park, des Anglais Livingstone et Baker, du Prussien Alexandre de Humboldt, des Américains Franklin et Kann, des Suisses Burckhardt et Werner Munzinger.

Les exploits de ces hommes peuvent bien être placés à côté

de ceux des héros et des conquérants et ont, sur la plupart d'entre eux, l'avantage de n'avoir coûté ni sang, ni larmes à la pauvre humanité.

Mais après comme avant les grandes découvertes accomplies par ces savants, l'enseignement de la géographie était resté une aride nomenclature, une aride juxtaposition de faits, un corps sans chair et sans vie.

Il était réservé à Ritter de renouveler complètement cet enseignement, de faire de la géographie une science organique déduisant les conditions intellectuelles des peuples de leurs conditions physiques, au point de poser l'axiome suivant : la *géographie d'un pays fait son histoire*. Il allait un peu trop loin dans cette voie, à l'exemple de Montesquieu dans sa théorie des climats, et l'histoire elle-même, d'un bout à l'autre, est une éloquente protestation de l'idée contre le despotisme du climat et de la nature sur l'intelligence.

Carl Ritter était né en 1779, à Quedlinbourg, dans la Saxe prussienne, et presque au pied du Harz. Il fut un des élèves de Salzmann, un des collaborateurs de Basedow, et passa de là à Schnepfenthal, en Thuringe, au milieu des philanthropes et des pédagogues de l'école de Rousseau. De Schnepfenthal, où il demeura pendant onze ans, Ritter se rendit à l'Université de Halle, où il connut le célèbre pédagogue Niemeyer. Précepteur des enfants d'un riche banquier de Francfort-sur-le-Mein, Ritter noua d'autres relations importantes et subit l'influence de plusieurs naturalistes de premier ordre, Sömmering, Alexandre de Humboldt et Léopold de Buch. Il y fit aussi et cultiva la connaissance du docteur Ebel dont les voyages et le classique ouvrage sur la Suisse contribuèrent à développer les riches aptitudes qu'il avait reçues pour l'observation de la nature et l'étude de la terre et des peuples qui l'habitent. De cette époque datent ses premiers ouvrages, une *géographie* de l'Europe entre autres. Des voyages en Suisse et en Italie achevèrent de former l'observateur et le savant.

Mais son séjour en Suisse avait éveillé en lui le vif désir de voir de près Pestalozzi dont la renommée remplissait l'Europe et dont le dévouement à la cause de l'éducation populaire avait toutes ses sympathies.

Il se rendit donc à Yverdon avec ses élèves et passa quelque temps auprès du vénérable éducateur et dans la société des hommes remarquables qui entouraient l'éducateur suisse. « Auprès de Pestalozzi, dit M. Vulliémin, Ritter se sentait pénétré d'admiration et de respect. Il se voyait en présence d'une nature exceptionnelle, grande, dévouée toute à une idée d'une puissante originalité et dans laquelle beaucoup de simplicité

et d'humilité s'alliait à une grandeur sans bornes dans la grandeur de la tâche entreprise. Transporté dans un monde nouveau, il ne le quitta point sans se trouver élevé et ennobli. »

Deux ans plus tard, Ritter revint à Yverdon. Mais le milieu a changé, l'établissement d'Yverdon n'offre plus l'image d'une famille, c'est tout un monde ; Pestalozzi est débordé par ses maîtres plus instruits ou plus méthodiques que lui, l'homme de feu et d'enthousiasme, et qui disait de lui-même : « Je ne puis ni calculer, ni écrire; le dernier des élèves en sait plus que moi; je ne suis que l'éveilleur de l'Institut. »

C'est pourtant de cet homme *ignorant* et qui avait, il est vrai, plus de génie que de science ou de solide instruction, que Ritter déclarait, 40 ans plus tard, être redévable de la direction donnée à son esprit et de l'impulsion qu'il devait donner à l'étude et à l'enseignement de la science du globe : « Pestalozzi ne savait pas en géographie, disait Ritter, ce que sait un enfant de nos écoles primaires; ce n'en est pas moins de lui que j'ai le plus appris en cette science, car c'est en l'écoutant que j'ai senti s'éveiller en moi l'instinct des méthodes naturelles; c'est lui qui m'a ouvert la voie, et ce qui m'a été donné de faire, je me plaît à le lui rapporter comme lui appartenant. »

Deux ans après, Ritter reprenait une troisième fois le chemin de la Suisse romande, partageant son temps entre Genève où il suivait les cours du physicien Pictet et voyait fréquemment Saussure et de Candolle, Coppet où il se sentait électrisé par Madame de Staël, et Yverdon où il trouva Jullien de Paris, alors tout occupé à composer un ouvrage sur Pestalozzi qui devait faire connaître ce dernier à la France et y réhabiliter aussi le biographe, ancien agent de Robespierre. Ritter trouva encore quelques jours heureux à Yverdon. Mais c'étaient les derniers. La discorde y était entrée avec le démon de la célébrité. Abandonné par une partie des maîtres, Pestalozzi songeait à Ritter pour en faire le directeur de l'établissement. Mais Ritter eut le bon sens de refuser; il avait trouvé sa voie à Göttingue.

C'est dans cette capitale intellectuelle du Hanovre, témoin des immenses travaux d'Albert de Haller et dotée d'une riche bibliothèque, que Ritter était en train de composer l'ouvrage qui devait faire de lui le *rénovateur de la science de la terre ou géographique* (*Erdkunde*), tout en donnant 45 heures de leçons par semaine, comme un simple professeur de gymnase. Mais déjà la renommée aux cent voix avait répandu le bruit de son rare mérite, et la grande duchesse de Weimar et la princesse Charlotte de Prusse lui avaient proposé de lui confier l'éduca-

tion de leurs filles. Ritter refusa, mais ce fut pour accepter une vocation plus digne de lui, à Berlin, où le firent appeler deux hommes influents, le général de Wolzogen et Guillaume de Humboldt, auxquels le rénovateur de la géographie déclarait plus tard avoir des obligations d'un autre genre encore, c'est-à-dire pour l'étude des langues intimement liée à celle de la géographie des races et à celle des Etats, à l'ethnographie et à la géographie historique et politique.

A l'enseignement de la géographie, Ritter joignait parfois celui de l'histoire et la direction de l'école des cadets qu'il cumulait plus tard avec les leçons qu'il fut appelé à donner au prince royal (Frédéric-Guillaume III).

Dans l'enseignement de la géographie, bien qu'il n'eût plus à faire avec des commençants, il recourait encore bien souvent aux procédés *intuitifs*, et on le voyait assez souvent prendre la craie en main et dessiner à la table noire.

En 1828, la société royale de géographie prit naissance par les soins de l'illustre savant. Mais les travaux de cabinet absorbait de plus en plus le temps de Ritter ; il quitta sa chaire en 1831 pour s'y vouer de plus en plus et vit ses efforts couronnés d'éclatants succès. Presque tous les corps savants de l'Europe l'associèrent à leurs membres honoraires. Le roi de Prusse le comblait de marques d'estime. Quant à l'esprit de la méthode et au plan qu'il suivait soit dans son enseignement soit dans son ouvrage, il a été résumé ainsi par un de ses biographes :

« Retracer la configuration de la surface de la terre dans les dimensions horizontales et verticales, en l'éclairant de l'étude exacte et minutieuse des sources et en la mettant en relief par la pratique constante de l'intuition ; déterminer le caractère de chaque partie et des rapports de chacune de ces parties avec les autres ; contempler l'univers créé, considéré non-seulement comme un tout en soi, mais comme l'œuvre de Dieu et la louange vivante du Créateur, » tel est l'objet des travaux du célèbre auteur de l'*Erdkunde*.

L'alliance de l'esprit religieux à l'esprit scientifique et à une méthode à la fois intuitive et profonde, voilà ce qui donne un cachet élevé à l'œuvre de Ritter et caractérise surtout la seconde période de la vie du grand initiateur à partir de son établissement à Berlin, en 1817.

Le sentiment religieux, chez l'illustre savant, n'était pas un sec dogmatisme ou un fanatisme de convention ; il s'alliait aux vertus les plus touchantes et aux qualités les plus aimables. « Il n'y eut jamais d'homme moins égoïste que Ritter ; jamais on ne vit un meilleur et plus tendre ami. Quelle n'était pas sa tendresse pour ceux qu'il appelait les siens, dans le sens le plus

étendu du mot; car il ne lui avait pas été donné d'avoir des enfants de son union avec une compagne bien-aimée... Croyant convaincu, il ne s'estimait pas autorisé à se faire le juge des convictions des autres. La charité animait tous ses actes, mais la parole de Dieu ne cessa d'être son guide, et c'était un bonheur pour lui quand il pouvait en confirmer les textes par ses recherches. »

Ritter s'est éteint doucement le 28 septembre 1859, à 10 heures. On lit sur sa tombe ces lignes tirées du livre qu'il appelait son trésor :

« Bienheureux sont les morts qui marchent dans le Seigneur, car l'esprit dit qu'ils reposent dans leur travail et que leurs œuvres les suivent. »

A. DAGUET.

Un mot sur les bibliothèques populaires

Les bibliothèques populaires sont une des plus utiles et plus salutaires créations de notre époque.

Commencées, en quelque sorte, en France, par la *Société Franklin à Paris*, à laquelle on doit tant de bons exemples et de généreuses initiatives, favorisée par la Ligue de l'enseignement, la propagation des bons livres, au sein des villes et des campagnes avait déjà trouvé des promoteurs en Allemagne et en Suisse au commencement de ce siècle.

Néanmoins ce n'est que de notre temps, depuis une dizaine années au plus, qu'un véritable élan a été donné et que les collections de livres ont réellement surgi comme par enchantement.

Mais à peine créées et en train de se répandre, l'institution trouve déjà, à côté de ses détracteurs, de faux amis qui la dénaturent et la compromettent en laissant les mauvais livres se glisser parmi les bons par une indifférence ou un égarement coupable.

Nous appelons mauvais livres :

1^o Les livres qui salissent l'imagination des enfants et excitent et favorisent leurs penchants sensuels ;

2^o Les livres pleins de contes superstitieux et grossiers ;

3. Les fadaises romanesques et prétendues sentimentales des feuillets ;

4^o Les livres pleins d'une exaltation sauvage dans un sens religieux ou politique quelconque, propre à faire de ces fanatiques dont un célèbre écrivain, Zschokke, disait : « Le fanatisme politique ou religieux ne connaît aucune tolérance. »

La *Schweizerische Lehrer Zeitung* signalait, il y a quelque temps, la présence, dans une bibliothèque de village, du *Décaméron de Boccace* et d'écrits plus lubriques encore. Un homme qui a une grande expérience de la vie disait : « Le tiers des maux de ce monde a pour cause certains désordres des sens parmi les jeunes gens. »

Et quiconque a la moindre expérience en éducation sait à quoi s'en tenir sur l'influence de certaines lectures dans cet âge critique de fermentation et d'ébullition que les Allemands appellent : les *flegeljahre*. Des aveux bien tristes ont été recueillis sur ce point par plusieurs pédagogues, et s'il était possible de les publier, ils seraient de nature à causer bien des scrupules et des remords à ces prétendus *esprits forts* qui mettant sur la même ligne l'arsenic et les aliments sains, couvrent d'un patronage insensé, imprévoyant et sceptique tous les ouvrages quels qu'ils soient et font le même accueil aux livres immoraux ou malfaisants et aux livres utiles et salutaires.

Heureusement le nombre de ces esprits n'est pas grand dans notre patrie. Tous les hommes sérieux sentent l'importance d'un choix attentif et judicieux des livres destinés à figurer dans une bibliothèque populaire. Bien plus, la Société suisse des instituteurs a établi une commission qui, de temps en temps, publie un catalogue des ouvrages les plus propres à former une bibliothèque populaire. Une Société du même genre existait à Genève, il y a quelque 30 ans, sous la direction du pasteur Naville, l'ami et l'émule de Girard. Cette Société pourrait rendre encore aujourd'hui bien des services.

CORRESPONDANCE.

Genève, le 4 août 1872.

Il a été distribué dernièrement aux membres du Grand Conseil et aux fonctionnaires de l'enseignement le projet de loi sur l'instruction publique, tel qu'il a été amendé par la Commission chargée de l'examiner. C'est, il faut le dire, avec une véritable satisfaction qu'ici les instituteurs et les pères de famille ont appris que notre corps législatif allait enfin se mettre à l'œuvre et résoudre cette question. Comme le rocher de Sisyphe, celle-ci menaçait, en effet, de reparaître dans les tractanda de chaque législature, pour échouer, être momentanément enterrée, puis revenir encore après une nouvelle lutte électorale. Espérons que cette fois du moins la loi sera votée avant les élections prochaines.

Le projet ayant été adressé à tous les membres du corps enseignant, j'ai lieu de supposer que c'est dans le but de provoquer leurs observations avant l'ouverture des débats, et, dans cette hypothèse, je vais brièvement vous exprimer ma pensée au sujet de divers points relatifs à l'enseignement primaire, lequel m'intéresse plus directement, vous le comprendrez.

Je reconnaiss volontiers que, sous ce rapport, d'importantes améliorations ont été apportées à la précédente loi. Ainsi, en conférant aux députés le droit de visiter les établissements d'instruction et en créant des commissions consultatives temporaires, la loi satisfait l'opinion publique qui demandait à être

éclairée et renseignée sur cette question des écoles, et lui fournit en outre le moyen de contribuer avec plus d'efficacité qu'auparavant à la bonne marche de l'instruction dans notre pays.

Néanmoins, il est à désirer que les commissions chargées de préaviser sur les programmes et les manuels soient en majorité composées d'hommes pratiques, d'instituteurs qui, mieux que personne, connaissent les besoins des écoles et les modifications dont l'enseignement est susceptible.

J'applaudis de toutes mes forces à cette autre disposition en vertu de laquelle le Conseil d'Etat aura désormais le droit d'exercer une surveillance générale sur tous les établissements d'enseignement privé. Mais cette surveillance, dit l'art. 5, s'exerce seulement « dans le double intérêt de *l'ordre public* et des *bonnes mœurs*; » elle ne s'étend pas plus loin. Je me demande, comment, dès lors, l'Etat saura que l'instruction obligatoire, prévue à l'art. 31, est bien donnée dans les dits établissements. A cet égard, le projet de M. Catalan était beaucoup plus explicite. On y lit que le citoyen autorisé à tenir une école particulière devra conformer son enseignement aux programmes de l'Etat, ouvrir ses classes aux inspecteurs officiels, etc. Cette manière d'envisager la question me semble très logique, car *qui veut la fin, veut les moyens*. M. Tognietti, rapporteur, avait déjà, dans le tour de préconsultation, vivement insisté sur ce point, et l'on était en droit d'espérer quelque chose de moins anodin, de plus précis et surtout de plus conforme aux vrais intérêts de l'Etat.

A l'article 16, il est dit que les fonctionnaires peuvent être réunis périodiquement en conférences. Or, si l'on croit sérieusement à l'utilité de ces conférences, il faut les rendre obligatoires ; il faut qu'elles aient lieu à intervalles réguliers ; autrement ce rouage remplira mal le but qu'on s'est proposé en l'instituant.

Les maîtres y sont les premiers intéressés et prêteront de grand cœur, dès qu'ils en seront requis, le concours de leurs lumières et de leur expérience ; mais, je le répète, pour être fructueuses, ces réunions doivent avoir un caractère de stabilité beaucoup plus prononcé.

L'instruction primaire obligatoire est enfin consacrée. Aucune objection, paraît-il, n'a été faite à l'introduction de ce principe dans notre future loi scolaire. C'est un progrès de plus accompli et dont les heureuses conséquences ne tarderont pas à se faire sentir. Mais, pour ma part, je crois que la limite d'âge aurait dû être fixée à 14 ans au lieu de 13, car, en fait, c'est seulement à cet âge que les enfants en général profitent des leçons, qu'ils en saisissent le sens et la portée et s'assimilent les connaissances dont ils auront besoin. Cette extension serait moins nécessaire sans doute, si l'on créait partout des écoles enfantines, et si l'on multipliait les Ecoles secondaires ou complémentaires. Malheureusement, quant aux écoles enfantines, l'article 24 dit simplement que les communes peuvent les ouvrir avec l'autorisation du

Conseil d'Etat. La création de ces établissements, si utiles à tant d'égards, sera donc facultative, c'est-à-dire laissée au bon vouloir des communes. La commission n'a pas cru devoir en faire une obligation, malgré les pressantes recommandations de MM. les députés Héridier, Grosselin et Ormond. A mon avis, c'est un tort, car j'ai la conviction profonde que ces écoles, organisées autant que possible sur le modèle des Jardins d'enfants ou écoles Fröbel, rendraient d'immenses services aux parents et aux instituteurs. N'oublions pas que dans certaines localités, les enfants restent presque sans culture jusqu'à l'âge de 6 ans, et qu'ils se ressentent longtemps de cette lacune, de ce manque de première éducation.

Je comprends fort bien que le nombre des heures de leçons obligatoires ne peut excéder 6 par jour, mais j'estime aussi qu'il peut-être diminué pour les plus jeunes élèves, et que 4 heures, par exemple, sont plus que suffisantes pour faire acquérir à des enfants de six à huit ans les connaissances élémentaires inscrites dans le programme de leurs classes. Au reste, le *half-times* ou demi-temps a été adopté dans plusieurs pays où l'instruction primaire n'est pas pour autant inférieure à la nôtre.

Quant au champ de l'enseignement, la division indiquée dans le projet me semble heureuse du moment où la commission a reconnu l'utilité de faire donner dans les écoles officielles (voir art. 31 et 32) des leçons de chant, de dessin, d'histoire naturelle et de gymnastique ; parce que, quoi qu'on en dise, ces branches jouent un rôle important et pondérateur dans le développement général des facultés de l'enfant. Toutefois, comme MM. les députés Héridier, Gænsly et Grosselin, je voudrais voir la langue allemande ajoutée au programme de l'école primaire. Il faut commencer une fois, ne fût-ce que pour assigner à la principale de nos langues nationales une place d'honneur dans nos écoles. Je pourrais citer à ce sujet telle ou telle de nos communes rurales où le régent, après l'occupation fédérale de l'année dernière, a dû donner des leçons d'allemand, parce que chacun alors avait eu le loisir d'apprécier la nécessité de cette étude en Suisse. Notons qu'il s'agit ici seulement d'un enseignement élémentaire pouvant servir de base et de guide à ceux qui voudraient faire ensuite de cette langue une étude plus approfondie. D'après le projet de M. Catalan, l'allemand devrait être enseigné à partir de l'école enfantine. Je suis de son avis, et d'ailleurs, en cela parfaitement d'accord avec Mesdames les directrices du Jardin d'enfants de Chantepoulet, dont la compétence en matière pédagogique ne saurait être mise en doute.

La section IV du projet a trait aux fonctionnaires de l'enseignement primaire et, en particulier, aux émoluments qui leur sont accordés. A cet égard, on peut féliciter sincèrement la Commission des visibles et incontestables efforts qu'elle a dû faire pour trouver une combinaison qui donnât satisfaction à des besoins légitimes et dès longtemps signalés. Elle a tenté de réformer le côté défectueux de l'organisation du personnel enseignant; elle a,

dans une sage mesure, amélioré la position des débutants dans la carrière et de ceux qui doivent attendre une vacance pour être casés d'une manière définitive. Je rends hommage à ses efforts; néanmoins elle me permettra bien de dire hardiment et sans ambages que les instituteurs primaires s'attendaient et s'attendent encore à une réforme plus radicale de l'échelle des traitements. La raison d'économie budgétaire semble avoir trop prévalu dans le sein des longues délibérations qui ont eu lieu sur ce point. C'était, au reste, la seule à invoquer, la seule qui put exercer quelque influence sur l'esprit d'honorables députés que la nécessité d'une notable augmentation avait cependant frappés au début. On ne saurait admettre, en effet, qu'après avoir appuyé si chaudement, dans la presse et dans les Conseils, l'idée d'une amélioration du sort des régents primaires, on en vienne à proposer un traitement assez rond, il est vrai, mais qui ne sera réellement palpable dans son entier qu'après *dix-sept années de fonctions*, c'est-à-dire lorsque l'instituteur sera presqu'à bout, usé, bon pour la retraite, en un mot. Pourquoi, s'il est reconnu apte à remplir sa charge, ne lui donnerait-on pas immédiatement le traitement fixe de 2000 fr.? Pense-t-on peut-être que le système des augmentations successives aura pour conséquence d'attirer ou de retenir dans l'enseignement un plus grand nombre de jeunes gens capables? Dans ce cas on se ferait illusion, car aujourd'hui le jeune homme qui est instruit veut pouvoir réaliser au plus tôt les épargnes dont il a besoin pour s'établir; et cette économie lui sera d'autant moins possible que, comme le rapport le prévoit, la cherté des moyens d'existence va devenir, d'année en année, toujours plus grande.

D'autre part, je ne m'explique pas pourquoi la Commission n'est pas entrée dans les vues de M. Tognetti, à propos de la situation faite aux fonctionnaires actuellement en charge.

L'honorable rapporteur, dans la séance du 24 juin 1871, disait ceci : « Pourquoi ne pas appliquer immédiatement le maximum de 2000 fr. à tous les régents qui aujourd'hui ont atteint leur dix-septième année de service? Pourquoi, ce qui est considéré comme bon, comme juste, pour les régents plus jeunes lorsqu'ils auront leur dix-sept années de service, cesse-t-il d'être bon et juste pour ceux qui ont déjà fonctionné pendant ce temps? »

Il est à croire que le Grand Conseil ne ratifiera pas sur ce point les décisions de la commission et qu'il se ralliera, au contraire, au raisonnement sensé de M. Tognetti. Agir autrement serait commettre une criante injustice à l'égard de fonctionnaires dont la tâche a, jusqu'à ce jour, été rude et pourtant bien maigrement rétribuée.

Enfin, et toujours sur cette question des traitements, je dirai que le projet de loi, en perpétuant l'inégalité choquante qui existe entre le traitement des instituteurs et celui des institutrices, va à l'encontre des principes nouveaux tendant à sortir la femme de l'état d'infériorité dans lequel l'ont maintenue

d'absurdes préjugés et que ne justifient ni ses aptitudes ni son dévouement. N'envisageant cette question qu'au point de vue du droit strict, je soutiens que l'institutrice a une tâche qui n'est ni moins grande ni moins méritoire que la nôtre, puisqu'elle est appelée à former le cœur et l'esprit des futures mères de famille; d'autre part, l'autorité exigeant d'elle le même degré de savoir, le même nombre d'heures de travail, le même programme à suivre que nous, pourquoi lui marchander le prix de ses peines et conserver cette disproportion énorme entre des traitements qui, logiquement, devraient être égaux? Le rapport se tait là-dessus, et ce silence porte à croire que dans le sein de la Commission, nulle voix ne s'est élevée en faveur d'une réclamation fondée et à laquelle on ne peut opposer que des arguments spécieux. Je sais que plusieurs députés partagent cette manière de voir et se proposent de la soutenir devant le Grand Conseil au moment de la discussion. En les remerciant à l'avance, je souhaite vivement qu'ils obtiennent gain de cause.

La création d'un *fonds scolaire* pour chaque établissement d'instruction est une innovation que personne ne repoussera. C'est un moyen assuré d'augmenter le matériel de nos écoles, et dans ce sens on ne fera jamais trop. L'exposition, ouverte pendant le Congrès scolaire, a prouvé une fois de plus combien de choses utiles manquent encore dans nos classes et pourraient cependant être acquises à peu de frais.

Bien que, dans le tour de préconsultation, il ait été critiqué par quelques députés, l'établissement d'écoles secondaires à la campagne n'en est pas moins à désirer, parce que, grâce à ces écoles, un grand nombre de jeunes gens qui, d'ordinaire, abandonnent toute espèce d'étude au sortir du 6^{me} degré de l'école primaire, pourront conserver les notions générales déjà reçues et en acquérir d'autres plus directement appropriées à leur condition ou profession, et cela sans trop de dérangement, avec la plus grande facilité. Toutefois, comme le programme de ces écoles me semble un peu chargé, j'estime que pour le remplir avec fruit, il conviendra de nommer quelques maîtres spéciaux chargés de l'enseignement d'une branche dans plusieurs écoles secondaires d'un arrondissement.

Avant de terminer cette lettre déjà bien longue, je veux dire un mot d'une institution que le projet consacre de nouveau et sur laquelle M. Romieux, régent au Collège, s'exprimait naguère en ces termes : « La Commission devra examiner si l'on ne peut pas trouver un meilleur stimulant pour les élèves, que les prix actuels, et si les inconvénients pédagogiques ne dépassent pas de beaucoup les avantages de ce système. »

Je remercie, quant à moi, l'honorable député d'avoir attaché le *grelot* à ce propos, car depuis longtemps j'ai reconnu les funestes conséquences des concours et des prix. Beaucoup de mes collègues le diront aussi : les concours ont le fâcheux inconvénient de forcer la marche des études, de fatiguer

outre mesure la mémoire des élèves au moment de ces épreuves annuelles, au grand détriment de leur santé et de l'instruction elle-même qui ne profite pas lorsqu'elle est acquise de cette façon.

Les prix n'échoient pas toujours aux plus méritants ; c'est une vaine satisfaction donnée à l'amour-propre des enfants et surtout de leurs parents. Ils sont loin d'être un stimulant, comme on le croit généralement. La plus grande partie des élèves ne s'en préoccupent qu'à la dernière heure, en sorte que l'avantage principal qu'on croit retirer de cette institution des prix devient ainsi tout à fait illusoire. En un mot, autant je suis partisan d'une fête scolaire réunissant chaque année autorités, parents et élèves, autant je suis opposé à une distribution publique de récompenses dont le côté vraiment utile m'échappe, tandis que les inconvénients m'ont bien des fois frappé.

J. P.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Ouvrages de géographie et d'histoire

Wacquez-Lalo. *Géographie primaire.* Chez l'auteur à Loos (dép. du Nord).
Lithographie Bois. Lille.

L'auteur de *Monsieur Curieux* dont il a été question plus d'une fois dans *l'Éducateur* et que nous considérons comme l'un des hommes qui conçoivent et appliquent avec le plus de succès les méthodes intuitives et inventives, c'est-à-dire les deux méthodes par excellence pour l'enseignement élémentaire, nous envoie quelques-uns de ses nouveaux ouvrages, entre autres des cartes sur la géographie primaire de la France qui nous paraissent très propres à initier l'élève à l'étude de la géographie.

Le cahier que nous avons sous les yeux renferme huit planches, offrant d'abord le dessin sans nom d'une partie des chaînes de montagnes, puis des principales ; suit l'hydrographie, toujours sans nom ; vient l'étude des départements avec indication de l'emplacement des villes principales. Les départements sont rangés par bassins (Rhône, Gironde, Loire, Seine, Rhin), ce qui facilite l'étude et la rend plus utile.

La phrase suivante de M. Wacquez-Lalo résume son précédent dans l'enseignement : « L'élève n'écrira aucun détail relativement à la situation de villes. Il faut qu'avec la carte devant les yeux, il s'exerce chaque fois qu'on lui désignera un point rouge à nommer le cours d'eau, la côte, la montagne, le département, tout ce qui se rapporte à cette ville. »

M. Wacquez-Lalo a été appelé à faire des conférences aux instituteurs et aux Ecoles normales de l'Académie de Douai. Ces conférences, dont il nous

a également envoyé un exemplaire, sont consacrées à l'exposé de la *Méthode d'élimination*, c'est le nom qu'il donne à son procédé consistant à faire abstraction de certains détails pour l'en présenter à la fois qu'une partie à l'enfant. Avec un bonne foi qui l'honore, M. Wacquez-Lalo reconnaît d'ailleurs qu'il a été mis sur la voie par MM. Lebrun et Le Béalle, Cortambert, Drioux, Périgot et d'autres encore. Le seul mérite auquel l'auteur prétende, c'est celui d'avoir été plus loin encore dans la simplification, c'est-à-dire dans l'élimination. Son principe fondamental est *mieux vaut une seule chose que que dix mal digérées*, et il avoue le tenir d'un de ses professeurs. Mais il en est un autre qui est bien à lui, c'est celui-ci : *les maîtres devraient voir avec les yeux de l'enfant, entendre avec ses oreilles.*

M. Wacquez-Lalo fait dessiner les reliefs des pays par les élèves. Sur la feuille de papier blanc, première carte à remettre entre les mains de l'élève, adulte comme enfant, il fait tracer le réseau de carrés réguliers en usage pour le dessin linéaire. Des fils tendus à distances égales sur le relief, y reproduisent un quadrillé correspondant. Après avoir éliminé, décomposé, analysé, il recompose, reconstitue et pratique la synthèse.

M. Curieux combat avec raison l'habitude de beaucoup d'instituteurs de mettre au début l'enfant devant une carte *complète*, fût-elle *murale*.

Le recteur de l'académie de Douai, M. Fleury, qui favorise et honore l'habile instituteur de sa protection a résumé d'un mot les inconvénients du procédé qui consiste à mettre une carte entière sous les yeux des élèves, en disant : Autant vaut jeter l'enfant au fond d'un puits.

M. Wacquez donne un exemple frappant des inconvénients de l'étude immédiate des cartes. Un élève, sous les yeux duquel on avait mis une carte de la France avec les frontières, dit un jour à son maître : « Le Rhin ne descend pas, comme on dit, vers la mer du Nord, il monte. » Effectivement sur la carte verticale le Rhin monte vers le plafond.

« Que répondre à cet argument ? Il n'y avait qu'une réponse. Il eut recours au toit de la maison. Un livre posé de champ et entr'ouvert représentait très fidèlement ce toit. Un peu d'encre versé sur le dos du livre et coulant lentement le long des couvertures fit immédiatement comprendre à l'enfant que du sommet d'une montagne un fleuve peut descendre vers le nord pendant qu'un descend vers le sud. Ouvrant alors complètement le livre et l'appliquant contre le mur j'amenai sans peine l'enfant à s'expliquer le sens du trait montant vers le plafond comme celui du trait descendant vers le plancher. »

La méthode que M. Wacquez-Lalo applique à la géographie, il l'a aussi employée pour d'autres parties du programme, à la géométrie entre autres. « Démontrer à l'aide d'un morceau de papier que la diagonale partage le rectangle en deux triangles équivalents; que les diagonales d'un carré sont perpendiculaires partageant ce carré en quatre triangles rectangles équa-

lents ; que le losange est égal en surface à la moitié du rectangle dans lequel on l'inscrit ; démontrer ces faits et les prouver, les faire toucher du doigt de manière à prévenir toute objection comme toute méprise ; puis les faire évaluer en chiffres, et de proche en proche en tirer les conséquences et les applications, c'est bien simple, n'est-ce pas ?

L'auteur du *Résumé des conférences* cite un instituteur belge, M. André, à Arville, comme ayant réussi particulièrement dans cette application et parvenant, par ce moyen, à faire voir la valeur du carré de l'hypoténuse, ce beau théorème, à propos duquel Pythagore, transporté de joie de l'avoir trouvé, offrit, dit-on, un sacrifice aux Muses.

Le manuel de l'élève intitulé : *Géographie primaire physique et politique* me semble commencer par quelques explications abstraites sur le Cercle de l'horizon et les 360 degrés.

Egli, J.-J. *Nouvelle géographie de la Suisse (Neue Schweizer Kunde)*. Cinquième édition revue et corrigée. — St-Gall, Huber. 1872. 165 p. in-8°.

M. Egli est connu comme l'un de nos géographes les plus importants et les plus populaires en même temps. Nous annoncions, il y a quelque temps, son grand travail sur les noms de lieux (*Nomina geographica*) : on lui doit, en outre, plusieurs manuels de géographie générale et de géographie suisse et divers traités sur les sciences naturelles, à l'usage des écoles.

La *Neue Schweizer Kunde*, dont il est question aujourd'hui, est divisée en une partie générale et une partie spéciale. La première traite du pays et du peuple suisse en général. La seconde passe en revue les cantons divisés en trois catégories : les cantons allemands de la plaine ou du plateau (Berne, Soleure, Bâle, Argovie, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie), les cantons allemands des montagnes (Uri, Schwytz, Unterwald, Zoug, Glaris, Saint-Gall, Appenzell), les cantons romans (Vaud, Genève, Fribourg, Valais, Tessin, Grisons).

Dans la partie générale, l'auteur passe en revue la conformation verticale, les Hautes-Alpes et leurs défilés, les Alpes antérieures et leurs passages, le plateau, le Jura et ses passages, — les eaux : Bassin du Rhin (Rhin postérieur, Aar, Thièle, Reuss, Limmat), le Bassin du Rhône, le Bassin du Po, le Bassin du Danube, — le climat et les productions, — les zones ou régions.

L'ouvrage de M. Egli est riche de faits, de descriptions, de données sur l'origine des noms qui est indiquée en notes, et sur la provenance desquels il nous a paru assez souvent d'accord avec un autre investigator des noms de lieux, le philologue bernois Gatschet.

M. Egli fait venir les noms *des Alpes* et *du Jura* des Celtes, en quoi il a, je crois, parfaitement raison. Alpes vient plutôt du celtique *Alp*, haut, que du mot latin *Albus* dont on le fait dériver. On n'a pas assez remarqué, il me semble, l'analogie de nom entre le Jura suisse et le *Jurjura* algérien. Le nom de

Ganterist, une montagne fribourgeoise et traduit par pierre, rocher (*Fels, Stein*). En revanche, M. Egli ne sait l'origine ni du nom de Säntis, ni de celui du Kamor, ni de ce nom étrange et mystérieux d'*Uechtland* donné jadis et encore quelquefois aujourd'hui aux contrées de Fribourg et Berne. On sait que ce nom d'*Uechtland* se traduisait, au 17^{me} siècle par *Nuithonie* (*Friburgi Nuithonum*), interprétation qui passerait aujourd'hui pour une allusion maligne dans le genre de celle que faisait notre spirituel écrivain fribourgeois, Franz Kuenlin, quand il ouvrait ou terminait ses articles par ces mots significatifs : *Nebel, Nebel, Nebel, Dudeley, Dumm, Dumm* (nuages, nuages, nubes, bêtise, niaiserie, bêtise).

Vulliet. *Petite histoire ancienne. Récits géographiques, anecdotiques et pittoresques destinés aux commençants.* Seconde édition. — Lausanne, chez Bridel. 176 pages.

Cet ouvrage est destiné non à remplacer, mais à précéder celui que l'habile directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne a, en 350 pages, publié, il y a un an, chez le même éditeur et dont nous avons rendu le compte le plus favorable dans notre revue. Il est écrit pour l'enfance et pour l'enseignement élémentaire.

Mais bien que composant pour le premier âge, M. Vulliet ne s'est pas cru dispensé de tenir compte des récents travaux et des découvertes faites ces derniers temps. Ainsi l'histoire de l'Egypte, de l'Assyrie, complètement manquée dans Lamé-Fleury et les autres abréviateurs pour l'enfance, est rédigée complètement d'après les résultats obtenus par la science ; et sans que le récit perde en clarté et en simplicité, le livre gagne en intérêt et en fraîcheur. Peut-être l'auteur de la petite histoire ancienne aurait-il pu aller encore un peu plus loin dans cette voie et semble-t-il trop craindre de rompre avec les traditions, notamment en ce qui concerne Sémiramis, par exemple, ou la *Samourama* des Assyrologues, à laquelle on a décidément attribué bien des choses qui ni lui appartiennent point, et dont plus d'une revient à Nabuchodonosor, que M. Vulliet appelle avec d'autres Nabukadnazar, pendant que certains assyrologues prétendent avoir lu sur les briques des palais et des temples bâtis sous ce monarque le nom de Nabuchodonorossor.

En innovant ainsi, M. Vulliet aurait pu s'autoriser de l'exemple d'excellents historiens populaires, M. Alphonse Feillet, entre autres, dont les Lettres déplorent la perte prématurée.

Les *Simples récits d'histoire ancienne* de ce dernier auteur (chez Hachette, 1867) appartiennent à ce qu'il y a de mieux dans ce genre. M. Feillet commence toujours par la reproduction des traditions, sauf à les faire suivre de l'exposé des explorations modernes.

Cours de cosmographie, à l'usage des élèves avancés des écoles primaires et des élèves des écoles secondaires, par A. PETERMANN, instituteur, à Yverdon. — Lausanne. Genton, 1872. 76 pages in-8°.

Que de personnes encore qui, se piquant de quelque instruction, ignorent que la terre est à 34 1/2 millions lieues du soleil et à 8600 lieues de la lune, son satellite. A plus forte raison ignore-t-on parfaitement tous les autres éléments de la cosmographie, c'est-à-dire, en termes plus communs, de la sphère et de l'astronomie élémentaire.

Le livre de M. Pétermann renferme toutes les notions essentielles aux élèves ; il est bien conçu, méthodiquement distribué et rédigé en très bon style. Peut-être l'estimable auteur aurait-il pu prendre un ton plus familier et plus à la portée des jeunes intelligences ? Mais on l'aime tel quel, parce qu'il y a quelque chose dans son langage de la majesté de ces globes lumineux qu'il nous décrit, et de l'élévation du but qu'il se propose, c'est-à-dire « rendre la jeunesse attentive à la grandeur du spectacle de la nature, de développer l'esprit d'observation si utile dans la vie et par la contemplation des merveilles du Ciel, de l'élever à Dieu, créateur de l'Univers. »

Des planches exécutées avec soin et netteté contribuent à faire de cet ouvrage un manuel approprié à l'enseignement populaire.

POÉSIE

Dans notre numéro du 1^{er} juillet, en publiant la traduction du *Cerisier* de Hébel tentée par notre collaborateur M. Fréd. Caumont, nous disions qu'il n'y avait rien de plus instructif que la comparaison des traductions ou versions diverses d'un même morceau, et nous parlions de la traduction des poésies de Hébel de notre ami Buchon, de Salins, de regrettable mémoire. Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir la traduction de cette même pièce du *Cerisier*, telle que l'a imaginée le talent original et alluré de Max Buchon, le traducteur de Hébel, de Heine, de Gotthelf. Ceux surtout qui connaissent le texte allemand et peuvent le mettre en regard jouiront doublement de cette étude comparative, propre à piquer la curiosité tout comme à exercer le goût.

LE CERISIER

Le bon Dieu dit un jour au printemps : Mets la table
Pour le ver, et le sers de façon confortable... —
Et voilà qu'aussitôt d'un beau feuillage vert
Le cerisier se trouve entièrement couvert.

Le ver, de son côté, se réveille et s'étonne
D'avoir pu sommeiller ainsi depuis l'automne,

Puis il bâille... en frottant, le pauvret, tant qu'il peut,
Ses yeux que le sommeil fatigue encore un peu.

Ensuite il fait entrer ses dents silencieuses
Dans ces feuilles qui sont vraiment délicieuses,
Tout en se demandant si ce grand cerisier
Parviendra, lui tout seul, à le rassasier.

Le bon Dieu dit encore au printemps : — Mets la table
Pour l'abeille, et sers-la de façon confortable... —
Et voilà qu'aussitôt ce cerisier si vert,
De blanches fleurs se trouve entièrement couvert.

L'abeille avec amour, dès le matin s'y pose
En se disant, après une légère pause :
— Tiens, si je déjeunais avec ce café-ci?
Il paraît qu'on ne sert qu'en porcelaine ici...
Quelle riche vaisselle! — et sa langue altérée
Va puiser jusqu'au fond la liqueur éthérée
Qu'elle avale en pensant : — Que c'est doux! certes, il faut
Que le sucre à ces gens ne fasse pas défaut. —

Le bon Dieu dit plus tard à l'été : Mets la table
Du moineau, puis le sers de façon confortable... —
Et voilà qu'aussitôt ce cerisier si vert
De cerises se trouve entièrement couvert.

Le moineau dissimule un instant sa surprise,
Puis dit, en attaquant du bec chaque cerise :
— Ceci ne peut pas nuire à mon tempérament
Et j'en chanterai même encor plus joliment.
Plus tard le bon Dieu dit à l'automne : — Replie
La nappe, car ils ont tous la panse remplie. —
Et voilà qu'aussitôt la bise du Nord part,
Et que le givre point de toutes parts.

Les cerisiers, depuis longtemps jaunes, rougissent,
Puis leurs feuilles en becs l'une sur l'autre gisent.
Si bien que toute chose avec le temps revient
A cette terre d'où toute chose provient.

Enfin le bon Dieu dit à l'hiver : — Mets en garde
Tout ce qu'ils ont laissé dans les champs par mégarde. —
Et voilà qu'aussitôt, l'hiver jette à plein van
La neige qui va tout couvrir dorénavant.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.